



St Germain du Puy, le 9 décembre 2025

Ville de
SAINT GERMAIN DU PUY

Séance du
CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames et Messieurs
Les Conseiller(e)s Municipaux(ales)

CONVOCAION DÉMATÉRIALISÉE
Conformément à l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

MARDI 16 DÉCEMBRE 2025
à 19h00 en Mairie (salle du Conseil Municipal)

Recevez, Madame, Monsieur, mes sincères et cordiales salutations.

La Maire de Saint Germain du Puy,



Marie-Christine BAUDOUIN

Ordre du jour ci-joint à la présente convocation.

ORDRE DE JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DÉCEMBRE 2025

Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 14 octobre 2025

Compte-rendu des délégations effectuées par la Maire depuis la dernière réunion du Conseil Municipal

Rapporteur : Madame la Maire

- Autorisation de mandatement des dépenses d'investissement dans la limite de 25% des crédits ouverts en 2025
- Tarifs municipaux 2026
- Subventions annuelles 2025 aux associations extérieures
- Frais de mission de la Maire relatif à sa participation au Congrès des Maires 2025
- Mise à jour du tableau des effectifs
- Recrutement d'agents contractuels sur un emploi non permanent pour faire face à un besoin saisonnier ou temporaire d'activité
- Mise à jour du règlement du temps de travail
- Revalorisation et refonte du Régime Indemnitaire Tenant Compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Enseignement Professionnel
- Contrat d'assurance CNP relatif à la couverture du risque décès des agents permanents affiliés à la CNRACL
- Avenant n° 2 au contrat de Ville-Centre 2022-2028
- Cession d'une partie de la parcelle AI 68

Rapporteur : Samuel CATON

- Clarification des critères d'attribution des subventions aux associations sportives
- Mise à disposition des installations sportives communales au collège Jean Rostand de Saint-Germain-du-Puy et au collège George Sand d'Avord

Rapporteur : Gaëlle FLEURIER-LEFORT

- Participation de la Commune aux dépenses de fonctionnement des écoles du 1^{er} degré pour les élèves scolarisés à Bourges pour l'année scolaire 2023-2024
- Mise à jour des tarifs du service Enfance et du règlement intérieur de l'Espace Caméléon
- Convention à passer avec les communes extérieures pour l'accueil des enfants qui résident dans ces communes dans les services périscolaires et extrascolaires
- Participation des frais de fonctionnement pour les élèves des communes extérieures fréquentant les écoles de Saint-Germain-du-Puy pour l'année scolaire 2025-2026

Rapporteur : Didier PRUDENT

- Plan de financement du Syndicat Départemental du Cher
- Adhésion à la compétence facultative « usages et services numériques » de Berry Numérique
- Convention d'occupation temporaire du domaine public avec Bouygues Télécom
- Transfert des dépendances de la RN 151 à la Communauté d'Agglomération de Bourges et avenant n°1 à la convention de mise à disposition de services entre la Communauté d'Agglomération de Bourges et la Commune de Saint-Germain-du-Puy

Rapporteur : Sandra GIRARD LEBRUN

- Modification du règlement de la bibliothèque municipale « Marguerite Renaudat »

Rapporteur : Gilles DESROCHES

- Garantie d'emprunt partielle à 50% concernant la construction de 24 logements situés Rue Neil Armstrong par la SA France Loire